



Assemblée générale

Distr. générale
18 février 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Organisation de la soixante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Troisième rapport du Bureau

1. À sa 4^e séance, le 18 février 2009, le Bureau a examiné une demande du Secrétaire général (A/63/236) tendant à inscrire à l'ordre du jour de la soixante-troisième session une question additionnelle intitulée :

« Financement des activités qui découlent de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité ».

À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

- a) D'inscrire cette question à l'ordre du jour sous la rubrique I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions);
- b) De la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. À la même séance, le Bureau a examiné une demande de la République-Unie de Tanzanie (A/63/237) tendant à inscrire à l'ordre du jour de la soixante-troisième session une question additionnelle intitulée :

« Utilisation abusive du principe de compétence universelle ».

À cet égard, le Bureau a décidé de reporter l'examen de l'inscription de la question à l'ordre du jour.

